



**LE GHT SAVOIE BELLEY RECRUTE
UN MEDECIN DIM POUR LE CHS DE LA SAVOIE**

DEPARTEMENT D'INFORMATION MEDICALE DU CHS



Statut : praticien hospitalier/praticien contractuel
Quotité : 80% à 100%
Date de prise de poste : Juin à Septembre 2026
Lieu : DIM, Centre hospitalier Spécialisé, 73000 Bassens

Centre hospitalier de la Savoie
N° FINESS : 73 000 030 4
GHT de rattachement : GHT Savoie-Belley

Le DIM du GHT Savoie Belley recrute un médecin DIM pour le Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie en raison du départ en retraite du médecin DIM actuel. Ce médecin viendra compléter une équipe de 5 médecins positionnés dans les 6 hôpitaux MCO-SMR de la Savoie et de Belley.

Définition : Le médecin DIM est responsable du traitement des données médicales des patients ; de l'organisation ; du recueil et de la fiabilité, de l'analyse et la valorisation de l'information médicale produite par l'établissement, dans le respect de la réglementation en vigueur et des spécificités de la psychiatrie. Il est responsable de la gestion fonctionnelle du Dossier Patient Informatisé (DPI).

DESCRIPTION DU CONTEXTE / ENVIRONNEMENT DU POSTE

Le CHS de la Savoie est le seul établissement public en santé mentale du département pour une population de plus de 445 000 habitants.

Il met à disposition de la population savoyarde un ensemble de services et d'équipements pour accueillir et accompagner toute personne nécessitant des soins en santé mentale, dans une visée de prévention, diagnostic, soins, réadaptation et réinsertion sociale.

Le CHS de la Savoie propose une offre de soins diversifiée : hospitalisation complète, consultations, prises en charge à temps partiel, accueil familial thérapeutique etc. et de proximité à travers l'implantation de structures de consultation sur le département de la Savoie.

Le médecin DIM est à la fois le médecin chef du service, et le médecin chef du pôle dit « Appui ». Il perçoit à ce titre la prime liée aux fonctions de chefferie de service et de chefferie de pôle.

Le Pôle Appui regroupe le Département de l'Information Médicale, la Direction des Affaires Financières, la Qualité et gestion des risques, les Ressources Humaines, la Direction des soins et la Direction du système d'information.

Le Pôle Appui est porté par un trio de pôle composé du médecin DIM, du Directeur des Finances et Affaires Economiques (DAFE), et d'un Cadre supérieur de santé.

L'équipe du DIM est composée du médecin, d'une cadre de santé, un technicien de base de données et une technicienne d'information médicale.

MISSIONS

- Organiser, traiter et analyser l'information médicale dans le cadre du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) en garantissant la confidentialité des informations médicales ;
- Produire des tableaux de bord et indicateurs d'activité : file active, modalités de prise en charge (temps plein, temps partiel, ambulatoire), durées et intensité de suivi, diagnostics CIM-10, etc ;
- S'assurer, auprès des médecins responsables, de la qualité des données, de leur cohérence avec le dossier médical du patient, de leur vraisemblance et de leur exhaustivité ;

- Accompagner les médecins et équipes soignantes dans le codage et l'utilisation des données, et diffuser les bonnes pratiques en matière de traçabilité et de qualité des données ;
- Impulser et contrôler la mise en place des outils d'aide au codage ;
- Veiller à l'optimisation des outils informatiques permettant d'effectuer le codage du PMSI et du RIM-P ;
- Produire et exploiter des statistiques permettant de suivre l'activité de l'établissement, de conseiller la direction sur les impacts médico-économiques des orientations stratégiques ;
- Réaliser des études, des travaux de synthèse à destination des médecins et chefs de service de l'établissement, de la CME, de la direction ;
- Veiller à la confidentialité et à la sécurité des données concernant le patient, conformément aux recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), du RGPD, au secret professionnel et médical ;
- Assurer une veille sur la réglementation PMSI, la psychiatrie et le financement des établissements de santé ;
- Gérer les paramétrages fonctionnels du logiciel DPI (Gestion des droits d'accès des utilisateurs, Adaptation au fichier structure de l'établissement, Adaptation de l'architecture du DPI et de ses divers éléments aux besoins des différents secteurs et structures intersectorielles...). Il travaille à l'amélioration de ses fonctionnalités et de son ergonomie ;
- Participe à la production de « Guides Utilisateurs » du DPI ;
- Supervision des formations assurées par l'équipe du DIM à l'ensemble des utilisateurs du DPI. Il assure plus particulièrement la formation des médecins en particulier pour ce qui concerne la prescription ;
- Participation avec les membres du DIM à la « Hot Line » à l'attention des professionnels utilisateurs du DPI ;
- Liens directs avec la société editrice du logiciel de DPI (demandes de corrections, d'évolutions du logiciel, participation au « club utilisateur » ...) ;
- Test des nouvelles versions du DPI avant déploiement en « Production », Evaluation des évolutions proposées par la société editrice ;
- Supervision des différentes requêtes sur la base de données du DPI. Assurer la maintenance de celles produites par le DIM à destination des utilisateurs dans le cadre de l'amélioration de la qualité de tenue du DPI ou de la gestion des isolements/contention (registre des isolements...) ;
- Participation à la gestion et la conservation des dossiers médicaux (Archivage). Gestion des demandes d'accès au dossier pour les patients n'ayant plus de « référent médical » au CHS ;
- Gestion de la plateforme « Plage » pour l'établissement ;
- Participation aux instances (Directoire, CME), Groupes de travail divers ;
- Référent identitovigilance du CHS (participation à la cellule identitovigilance du GHT).

LIENS FONCTIONNELS

- Rattachement hiérarchique : Direction / présidence de CME/Direction des affaires médicales ;
- Rattachement fonctionnel : Direction des finances, Direction de la qualité, Direction des systèmes d'information ;
- Encadrement : Équipe du DIM ;
- Collège de l'Information Médicale (Représentants des diverses catégories professionnelles du CHS dont médecins nommés par la CME, Représentant de la direction...).

DIPLOMES ATTENDUS OU SOUHAITES

- Doctorat en médecine (inscrit à l'Ordre des médecins)
- DES de santé publique ou qualification/expérience en information médicale souhaitée

La spécialisation en santé publique peut être particulièrement appréciée, de même que le diplôme d'expert PMSI de l'EHESP, le master méthodes de traitement de l'information biomédicale et hospitalière (MTIBH), ou le certificat professionnel du CNEH (Centre national d'expertise hospitalière) / SDIM (Syndicat des DIM).

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé d'un CV et d'une lettre de motivation adressés à dam@chs-savoie.fr et sandrine.mercier@ch-metropole-savoie.fr avant le 6 avril 2026.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

- Le Docteur Serge SOUDAN, actuel médecin DIM : s.soudan@chs-savoie.fr ou 04 79 60 51 90
- Le Docteur Sandrine MERCIER, médecin DIM de GHT : sandrine.mercier@ch-metropole-savoie.fr ou 04 79 96 51 53
- La Direction des Affaires Médicales : dam@chs-savoie.fr ou 04 79 60 30 02.